

Prépa Concours d'entrée aux IRA

LIEU DE LA FORMATION :

IPAG

Université de Montpellier,
Bâtiment B, Espace Richter,
195 rue Vendémiaire,
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4

Rives du Lez/Port Marianne.

SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00
et de 14H00 à 16H00. Tél.
04.34.43.23.06

CONTACT :

[ipag-
prepasecrites@umontpellier.fr](mailto:ipag-prepasecrites@umontpellier.fr)

TARIFS :

Etudiant en formation initiale :

400 euros

Formation continue (salarié, demandeur d'emploi, etc...) :

- si la formation est prise en
charge (Région, employeur,
Pôle emploi, etc...) : 730 euros

- si la formation est
directement payée par le
candidat : 480 euros

Objectifs : Réussir les épreuves écrites du concours d'entrée aux IRA.

Publics concernés :

Etudiants titulaires au minimum d'un BAC+3.
Formation continue (salariés, agents publics, demandeurs d'emploi, etc...).

Contenu : Entraînements aux épreuves écrites du concours :

- 10 cas pratiques sur les thématiques du concours
- 10 QCM (culture juridique et administrative, finances publiques, institutions européennes et culture numérique)
- Cours de culture numérique (1^{er} semestre)
- Conférences métiers

Equipe pédagogique : Composée d'universitaires, de fonctionnaires et hauts fonctionnaires de l'Etat, dont de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

Responsable pédagogique : Mme Frédérique MIALHE, Attachée hors classe d'administration de l'Etat, Maître de conférences associée.

Capacité d'accueil : 50 étudiants

Conditions d'accès : Sur sélection

Le dossier de candidature est à déposer sur l'application eCandidat (base rouge) de l'Université de Montpellier à compter de début avril
Plus d'infos sur le site de l'IPAG : <https://ipag.edu.umontpellier.fr> rubrique SCOLARITE - Candidatures

Perspectives professionnelles : Devenir cadre au sein de trois univers professionnels : l'administration centrale (ministères, CDC), l'administration territoriale de l'Etat (toutes administrations déconcentrées de l'Etat en région et/ou département) et l'administration scolaire et universitaire (Universités, EPLE, rectorat).

Planning : Les modules sont programmés principalement les jeudis et/ou vendredis de septembre à mai.

Les plannings sont compatibles avec ceux de la Licence d'administration publique (LAP), du Master 1 d'administration publique (MAP) ou du Master 2 Carrières supérieures de l'Etat (M2 CSE) de l'IPAG.

LES « PLUS » DE L'IPAG :

La préparation aux épreuves écrites du concours d'entrée aux IRA est également proposée **à distance** :

- dépôt des sujets sur une plateforme de téléchargement
- corrections en visio (direct et/ou enregistrement)